

Prendre sa retraite, transmettre son exploitation, une étape délicate

Dans le cadre de sa mission Point info cédant, le Pôle Installation Transmission de la Chambre d'Agriculture s'entoure de partenaires et vous propose une journée pour vous permettre d'évoluer dans votre réflexion.

Informez vous sur :
- Votre retraite avec les modifications réglementaires.
- La transmission de votre exploitation.

- Aides mobilisables pour accompagner la transmission.

- Fiscalité liée à la transmission.

Programme de la journée :

9 h 30 - Café d'accueil.

9 h 45 - Début de la Réunion.

- Présentation du dispositif d'accompagnement proposé par la Chambre d'Agriculture (DICA, Point Info Cédant, Répertoire départemental à l'installation).

- Quels interlocuteurs, pour

quelle problématique.

- La retraite des non salariés agricoles, âge de départ, conditions de cessation, constitution du dossier, possibilité de cumul emploi retraite. (*Intervention de la MSA*).

- Quel type de transmission (vente viager, location, CMD SAFER...). (*Intervention du Service Juridique Chambre d'Agriculture*).

- Transfert du capital d'exploitation, cessation en socié-

té, aspect fiscal de la transmission. (*Intervention du CER France*).

12 h - Apéritif offert.

12 h 30 - Repas pouvant être pris en commun (*à la charge des participants*).

14 h : Le rôle de la banque dans l'accompagnement de la transmission. (*Intervention Crédit Agricole Pyrénées Gascogne*).

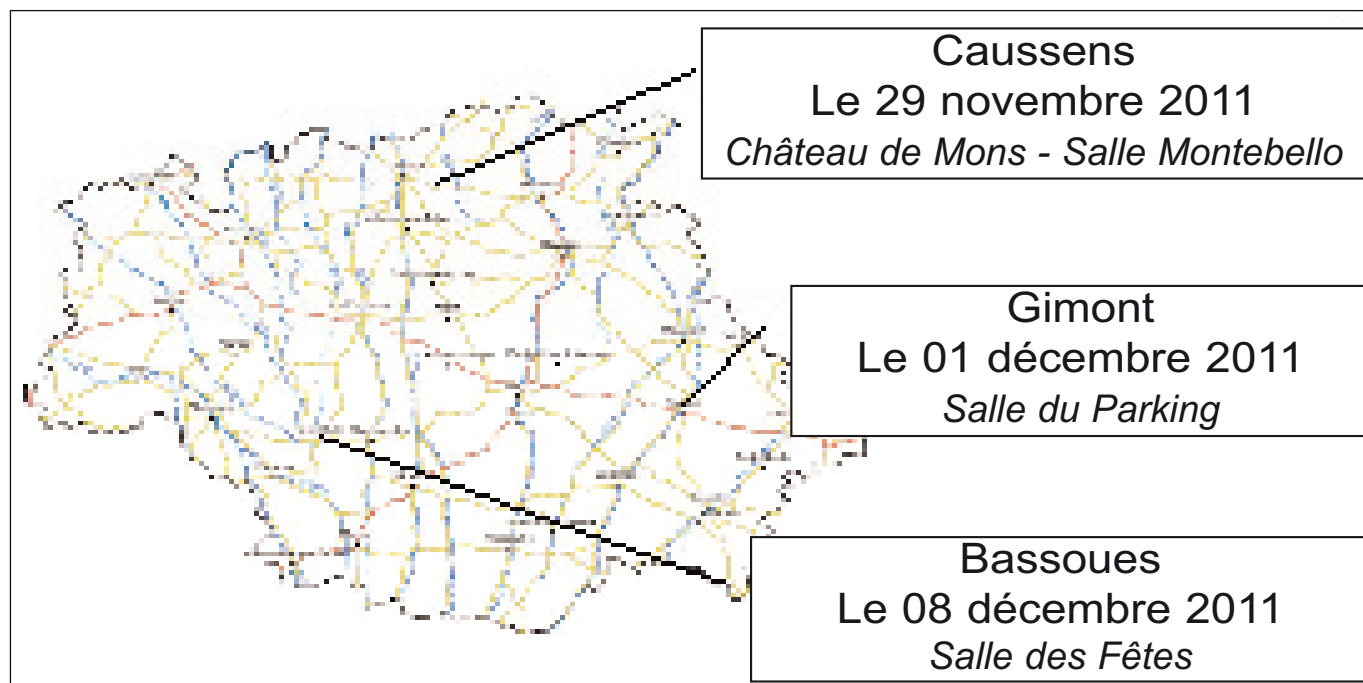
- Le rôle de la SAFER. (*Intervention SAFER*).

- Aides associées à la transmission pour certains types d'installation.

15 h 30 - Forum avec possibilité d'échanger librement avec les intervenants.

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire auprès de la Chambre d'Agriculture au 05.62.61.77.88.

Profitez de nos journées décentralisées



Caussens
Le 29 novembre 2011
Château de Mons - Salle Montebello

Gimont
Le 01 décembre 2011
Salle du Parking

Bassoues
Le 08 décembre 2011
Salle des Fêtes

